



Le Saint-Siège

DISCOURS DU PAPE PAUL VI AU GRAND MAÎTRE DE L'ORDRE SOUVERAIN DE MALTE*

Lundi 28 juin 1971

Chers Fils,

Dans le sillage de la fête de saint Jean-Baptiste, Nous accueillons volontiers le Grand Maître de l'ordre Souverain de Malte, avec la délégation qui l'accompagne.

Votre vocation s'inscrit nettement aujourd'hui dans le cadre de l'assistance aux plus démunis et des œuvres caritatives qu'elle nécessite. Nous connaissons les initiatives que votre Ordre a déjà prises en ce domaine, dans les divers continents, en collaboration avec les autorités locales compétentes. Nous vous encourageons de grand cœur à poursuivre et à élargir autant que le permettront vos possibilités, ce service désintéressé, là surtout où se manifestent aujourd'hui les besoins les plus urgents et les plus tragiques, là où les hommes sont livrés sans défense à la famine, à l'épidémie, aux conséquences désastreuses de la guerre.

Cette charité vraiment chrétienne, ne sera-ce pas la façon éloquente d'annoncer le Seigneur au monde d'aujourd'hui, de préparer ses voies dans l'esprit du Précurseur, votre saint Patron, qui invitait ses disciples au partage, de témoigner de la foi que l'ordre de Malte a mis traditionnellement son honneur à proclamer et à défendre? Car il importe de conserver à l'ordre son caractère religieux et catholique. Oui, «que votre lumière brille ainsi aux yeux des hommes afin qu'ils voient vos bonnes œuvres et glorifient votre Père qui est dans les cieux» (*Matth. 5, 16*).

C'est dans ces sentiments que Nous vous renouvelons l'assurance de notre cordiale estime et que Nous vous donnons, comme à tous les membres qui collaborent avec vous, à leurs familles, Notre paternelle Bénédiction Apostolique.

**Insegnamenti di Paolo VI*, vol. IX, p.581-582;

OR 28-29.6.1971 p.2;

ORf n. 28 p.8.